

**DEPARTEMENT DE LA MANCHE
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES
COMMUNE DE PONTORSON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2012**

En exercice : 27 Présents : 17 Absents : 7 Procurations : 3 Votants : 20 Date de convocation : 04 Octobre 2012	<p><i>L'an deux mil douze, le onze octobre, à dix huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Pontorson étant réunis en Mairie de Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick LARIVIÈRE, Maire.</i></p> <p><u>Membres présents :</u> M. LARIVIÈRE Patrick, M. LEMÉTAYER Claude, M. ALIX Roger, M. LOILIER Pierre, Mme FILLATRE Annick, M. BASQUIN Marc, M. COUREUIL Daniel, Mme CHAUMONT Marie-Aude, M. FAGUAIS Lucien, M. TOUQUETTE Pierre, M. TRÉCAN Louis, M. DURANT Claude, Mme DANARD Valérie, M. GAZENGEL Michel, Mme COLLIN Valérie M. CACHERA Daniel, Mme MAUROUARD Marie-Christine .</p> <p><u>Absents :</u> Mme VINOUSE Maryvonne, Mme GUÉRIN Annick, Mme BAZIN Denise, M. GANCHE Jean-Luc, Mme SOUEFF Chantal, Mr LECHAT Marc, M. PERRIN Nicolas, M. DAVOINE Louis, M. SIMON Claude, Mme THÉAULT Béatrice.</p> <p><u>Procurations :</u> Mme VINOUSE Maryvonne à Mr TRÉCAN, Mme GUÉRIN Annick à Mme FILLATRE Annick, Mme BAZIN Denise à Mr LEMÉTAYER Claude,</p> <p>Secrétaire de séance : Mr TOUQUETTE Pierre.</p> <p>Le procès-verbal de la dernière séance ne faisant pas l'objet d'observation est approuvé à l'unanimité.</p>
---	--

2012/83 Extension du réseau d'assainissement eaux usées, bourg de Moidrey

Vu le bilan financier

Vu l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre présentée par M. le Maire

Vu les précisions apportées suite à la demande de M. Cachera concernant les révisions de prix et le montant des provisions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- RETENIR l'offre de la société LTP Loisel pour un montant de 242 235 € HT,
- AUTORISER M. le Maire à signer le marché et tout document nécessaire pour la réalisation de ces travaux,
- SOLLICITER une subvention auprès du Conseil Général de la Manche correspondant à 12% de l'opération soit 33 960 €.

2012/84 Règlement des services périscolaires de l'école L. Pergaud

Vu l'avis favorable de la commission éducation, jeunesse, culture sport en janvier 2012,

Vu la transmission du projet à la directrice de l'école L. Pergaud,

M. Touquette interroge M. le Maire quant à la demande de menus spécifiques pour raisons religieuses. Monsieur le maire répond que la commission éducation s'est prononcée l'an passé, le personnel de cantine doit s'assurer que l'enfant bénéficie d'un apport nutritionnel correspondant à ses besoins quand il ne mange pas certains produits pour raisons religieuses mais qu'il ne doit pas y avoir de menu de substitution. L'apport de produits extérieurs à l'établissement en méconnaissance des règles d'hygiène a été banni. L'Etat laïc respecte toutes les religions mais les comportements religieux doivent rester à la porte des établissements scolaires et des services publics.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le règlement des services périscolaires de l'école L. Pergaud ci-joint.

2012/85 Contrat groupe du centre de gestion pour l'assurance statutaire

Monsieur le Maire expose que la Commune de Pontorson adhère au contrat groupe du centre de gestion pour l'assurance statutaire, que le contrat conclu par le centre de gestion pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2017 prévoit une clause de réajustement de la cotisation au-delà des quatre premières années du contrat en cas de dégradations des résultats du contrat d'assurance.

Il précise que d'une part, l'assureur Groupama a mis en évidence un déséquilibre du contrat du fait d'une sinistralité plus élevée que les années précédentes, que d'autre part l'allongement de la durée de travail conduit les assureurs à constituer des provisions supplémentaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant portant modification des taux de cotisation à compter du 1^{er} janvier 2013 de la manière suivante :
 - * Contrat couvrant les agents CNRACL (collectivités de moins de 50 agents) 5.59 %
 - * Contrat couvrant les agents IRCANTEC 1.55 %

Monsieur le Maire précise que ces tarifs seront maintenus jusqu'au terme du marché et que les autres caractéristiques du marché initial sont maintenues à l'identique.

Monsieur Touquette mentionne les dommages causés par le stationnement de Poids lourds route d'Avranches qui nuisent parfois également à la visibilité pour la sortie de la ruelle aux oies. Monsieur Touquette suggère d'interdire le stationnement sur les trottoirs et fait part du stationnement régulier d'un véhicule poids lourd rue de la plaine. Monsieur Trécan recommande d'être vigilant pour ne pas porter préjudice au restaurant situé rue de la Libération.

Monsieur Cachera regrette que le conseil municipal n'ait pas délibéré avant que l'ancienne école de Boucey ne soit mise en vente. Monsieur Touquette rappelle que ce projet de cession a été évoqué dans de nombreuses réunions et notamment lors des travaux d'aménagement des salles d'activités situées 2 rue de la métairie.

Madame Maurouard demande où ira l'association les Restos du cœur si ces locaux sont vendus. Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de communes a prospecté pour trouver de nouveaux locaux, une proposition a été faite en conseil communautaire mais rejetée compte tenu du montant trop élevé du loyer. Monsieur le Maire ajoute que l'association départementale des Restos du cœur avait elle-même alerté la Commune sur l'état du bâtiment et que la commission de sécurité a émis un avis défavorable à l'accueil du public dans les locaux actuels.

Monsieur Trécan indique que l'association Emmaüs recherche un garage de 20 à 25 m² pour ouvrir un lieu de stockage ouvert au dépôt un samedi par mois. Monsieur Touquette précise que l'association demande à la Commune son assistance pour trouver un local mais que l'association prendra en charge la location de ce local.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 19 h10.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme.

Patrick LARIVIÈRE
Maire de Pontorson,

Pierre TOUQUETTE
Secrétaire de séance,

LEMÉTAYER Claude	
ALIX Roger	
LOILIER Pierre	
FILLATRE Annick	
BASQUIN Marc	
COUREUIL Daniel	
CHAUMONT Marie-Aude	
FAGUAIS Lucien	
TRÉCAN Louis	
DURANT Claude	
DANARD Valérie	
GAZENDEL Michel	
COLLIN Valérie	
CACHERA Daniel	
MAUROUARD Marie-Christine	